

Fiche de données de sécurité

TILECOAT PRO



Resin Pro srl – Via 25 Aprile zi snc – 19021 ARCOLA (SP) -ITALIE

TÉL. +39-0187-955108

Fiche de données de sécurité datée du 18/01/2024, révision 2

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identification du produit :

Identification du mélange :

NomEtcommercial: TILECOAT PRO

1.2. Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

EMAIL MULTIUSAGES À BASE D'EAU

1.1. Informations sur le fournisseur de la fiche de données

de sécurité :

Resin Pro srl

VIA25 AVRIL ZI SNC- 19021ARCOLA (SP) - ITALIE TÉL. +39-0187-955108

Personne compétente responsable de la fiche de données de sécurité :info@resinpro.it

1.3. Numéro de téléphone d'urgence

Centre antipoison de Milan 02 66101029(Hôpital CAV Niguarda Ca` Granda (Milan) (24h)

Centre Antipoison de Pavie 0382 24444 (CAV IRCCS Fondazione Maugeri - Pavie) (24h)

Centre Antipoison de Bergame 800 883300 (CAV Ospedali Riuniti - Bergame)

Centre Antipoison de Florence 055 7947819 (Hôpital CAV Careggi - Florence)

Centre Antipoison de Rome 06 3054343 (CAV Policlinico Gemelli - Rome)

Centre Antipoison de Rome 06 49978000 (CAV Policlinico Umberto I - Rome)

Centre Antipoison de Rome 06 68593726 (Hôpital CAV Bambin Gesu" -

Rome) Centre Antipoison de Naples 081 7472870 (Hôpital CAV Cardarelli - Naples)

Centre Antipoison de Foggia 0881 732326 (Hôpital Univ. CAV - Foggia)

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

Le produit n'est pas considéré comme dangereux conformément au règlement CE 1272/2008 (CLP).

Effets physico-chimiques néfastes sur la santé humaine et l'environnement : Aucun autre danger

2.2. Éléments d'étiquette

Le produit n'est pas considéré comme dangereux conformément au règlement CE 1272/2008 (CLP).

Pictogramme led led danger

r. Aucun

Indication led led danger

Aucun

Conseil led led prudence

Aucune disposition particulière :

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Contient

Fiche de données de sécurité

TILECOAT PRO



masse réactionnelle de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) : Peut provoquer une réaction allergique.

Disposition spéciale en basse Et à la pièce jointe ou XVI de la REACH

Etsuivant le ajustements Aucun

2.3. Autres dangers

Non à substance à PBT, vPvB ou interférence endocrinienne présent à la concentration Et >= 0,1%

Autre ledangers:

Aucun autre danger

SECTION 3 : Composition/informations sur les ingrédients

3.1. Substances

N / A

3.2. Mélanges

Composant ledangereux le à les sens de la Règlement ou CLP Et relativement à la classification:

Qté	Nom	numéro d'identification	Classification
>= 3% - < 5%	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol; diéthyléneglycol(mono)butylène	Nombre 603-096-00- Indice: 8 CAS: 112-34-5 CE : 203-961-6 REACHNon.:01-211947510 4-44	! 3.3/2 Irritation oculaire. 2 H319 Limites de concentration spécifiques : C >= 10 % : Irritation oculaire. 2 H319
8 ppm	masse réactionnelle de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	Nombre 613-167-00-5 Indice: 91-48 CAS: 55965-84-9 REACHNon.:01-21207646	! 3.1/2/Inhalation Toxicité aiguë. 2 H330 ! 3.1/2/Toxicité aiguë cutanée 2 H310 ! 3.1/3/Toxicité aiguë par voie orale. 3 H301 ! 3.2/1C Corr. de la peau 1C H314 ! 3.3/1 Dommage oculaire. 1 H318 ! 3.4.2/1A Sensibilité cutanée 1A H317 ! 4.1/A1 Aquatique Aigu 1 H400 M=100. ! 4.1/C1 Chronique aquatique 1 H410 M=100. EUH071 limites de concentration spécifique: C>=0,6%:SkinCorr.1CH314 0,06%<= C <0,6%:SkinInit 2 H315 C>=0,6%:HéEtBarrage. 1H318 0,06%<= C <0,6%:HéEtInit 2 H319

**Fiche de données de sécurité
TILECOAT PRO**



			C ≥ 0,0015 % : Sensibilité cutanée 1A H317
--	--	--	--

SECTION 4 : Mesures de premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours En cas de contact avec la peau :

Se laver soigneusement les mains à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.

LEncasoudleingestion:

Ne pas faire vomir. CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

LEncasoudleinhalaion:

Emmenez la personne blessée à l'air frais et gardez-la au chaud et au repos.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Aucun

4.3. Signes indiquant la nécessité de consulter immédiatement un médecin et de recourir à un traitement particulier

Traitemennt:

Personne

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Médias d'extinction

Moitié led le extinction Et approprié

Cascade.

Dioxyde de carbone (CO2).

Moitié led le extinction Etch Et Non Devon ou être Et utilisé le perraison led les sécurité Personne en particulier.

5.2. Risques particuliers liés à la substance ou au mélange

Ne pas inhale les gaz d'explosion ou de combustion. La combustion produit une épaisse fumée.

5.3. Recommandations aux pompiers : Utiliser un équipement respiratoire approprié.

Collecter séparément les eaux d'incendie contaminées. Ne pas les rejeter dans le réseau d'égouts.

Si cela ne présente aucun danger, retirez les conteneurs intacts de la zone de danger immédiat.

SECTION 6 : Mesures de libération accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Pour ceux qui n'interviennent pas directement :

Porter les appareils Équipement de protection

individuelle. Déplacez les personnes vers un lieu sûr.

Voir les mesures de protection décrites aux points 7

et 8. Pour ceux qui interviennent directement :

Porter les appareils de protection personnelle.

6.2. précautions environnementales

Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher le déversement dans les eaux de surface ou le réseau d'égouts.

Conserver l'eau de lavage contaminée et la jeter.

En cas de fuite de gaz ou de contamination des cours d'eau, du sol ou du réseau d'égouts, informez les autorités compétentes.

Fiche de données de sécurité

TILECOAT PRO



- Matériel Et approprié ou tous à collection: matériel Et absorbant, organique, sables à
- 6.3. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage : Laver abondamment à l'eau.
 - 6.4. Référence à d'autres articles
Voir également les paragraphes 8 et 13

SECTION 7 : Manutention et stockage

- 7.1. Précautions pour une manipulation sans danger
Éviter tout contact avec la peau et les yeux, ainsi que l'inhalation des vapeurs et des brouillards.
Voir également la section 8 pour les équipements de protection recommandés.
Recommandations générales en matière d'hygiène du travail :
Ne mangez ni ne buvez pendant que vous travaillez.
- 7.2. Conditions de stockage sûr, y compris les incompatibilités éventuelles
: Tenir à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux.
Matériels Et incompatibles:
Aucun En particulier.
Indication pour les locaux :
Des pièces correctement ventilées.
- 7.3. Utilisations finales
spécifiques Aucune
utilisation spécifique

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol;diéthylèneglycol(mono)butylèneEt -CAS:112-34-5
- Conseil ou OEL: OEL -TWA: 67.5mg/m3, 10ppm - STEL: 101.2mg/m3, 15ppm
- Conseil ou OEL: UET -VME(8h): 67.5mg/m3, 10 ppm - STEL: 101.2mg/m3, 15ppm
- Conseil ou OEL: ACGIH -VME(8h): 10ppm - Notes (VCI) -hématoLOGIQUE, en direct ou deffet rénal

Valeurs limites d'exposition DNEL

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol;diéthylèneglycol(mono)butylèneEt -CAS:112-34-5 Consommateur : 1.25mg/kgn/b/d -Exposition: Inhalation Et Humain à -Fréquence: Effets systémiques à long terme
Consommateur: 34mg/m3 -Exposition: Inhalation Et Humain à -Fréquence: effets locaux à long terme
Travail acteur Et professionnel: 67.5mg/m3 -Exposition: Inhalation Et Humain à -Fréquence : Effets locaux à long terme
Consommateur: 10mg/kgn/b/d -Exposition: Cutane à Humain à -Fréquence: Effets systémiques à long terme
Travail acteur Et professionnel: 20mg/kgn/b/d -Exposition: Cutane à Humain à -Fréquence : Effets systémiques à long terme

Valeurs limites d'exposition PNEC

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol;diéthylèneglycol(mono)butylèneEt -CAS:112-34-5 Cible : Acqui à doux Et -Valeur: 1mg/le
Cible: Acqui à dlemer Et -Valeur: 1mg/le
Cible: Sédiment le de l'eau à doux Et -Valeur: 4mg/kg Cible
: Sédiment le de l'eau à dlemer Et -Valeur: 4mg/kg Cible
: Libérer les sauter le -Valeur: 39mg/le

Fiche de données de sécurité

TILECOAT PRO



Cible: Micro-organisme le Non le traitement ou de la Eau Et reflux Et - Valeur: 200mg/l
Cible: CAT-ALIM - Valeur: 56mg/kg Cible : Seul ou -
Valeur: 4mg/kg

Fiche de données de sécurité

TILECOAT PRO



8.2. Contrôle de l'exposition

Protection des yeux :

Non requis pour une utilisation normale. Toutefois, veuillez respecter les bonnes pratiques de travail.

Protection Et de la peau:

Aucune précaution particulière n'est requise pour une utilisation normale.

Protection Et de la main:

Non requis pour une utilisation normale.

Protection Et respiratoire:

Non requis pour une utilisation normale.

Risque thermique:

Personne

Contrôles de l'exposition

environnementale : Aucun

Contrôle du technicien le appr

roprié Personne

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Propriété	Valeur	Méthode:	Notes
État physique :	Liquide	--	--
Couleur:	DIVERS	--	--
Odeur:	Bénin	--	--
Point de fusion/gel:	N / A	--	--
point d'ébullition ou point d'ébullition initial et plage de ébullition:	100°C	--	--
Inflammable/Inflammable:	Pas inflammable Et	--	--
Limites inférieures et supérieures d'explosivité :	N / A	--	--
Point d'éclair:	N / A	--	--
Température d'auto-inflammation :	N / A	--	--
Température de décomposition :	N / A	--	--
pH:	8.5	--	--
Viscosité cinématique :	> 20,5 mm ² /sec (40 °C)	--	--
soluble dans l'eau/In soluble:	Miscible	--	--
Solubilité en huile:	N / A	--	--

Fiche de données de sécurité

TILECOAT PRO



Coefficient de distribution n-octanol/eau (valeur logarithmique) :	N / A	--	--
--	-------	----	----

Fiche de données de sécurité

TILECOAT PRO



Pression Et d'evapeur:	N / A	--	--
Densité et/ou densité relative :	1 - 1,3 g/ml	--	--
Densité de vapeur relative :	N / A	--	--

Caractéristiques Et de la Particules:

Taille des particules :	N / A	--	--
-------------------------	-------	----	----

9.2. Plus d'informations

Propriété	Valeur	Méthode:	Notes
Propriété explosif:	Non	--	--
Viscosité:	>20,5mm ² /s 40°C	--	--
Propriété oxydants:	Non	--	--

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

- 10.1. Réactivité
Stable dans des conditions normales
- 10.2. stabilité chimique
Stable dans des conditions normales
- 10.3. Possibilité de réactions dangereusesPersonne
- 10.4. Conditions à éviter
Stable dans des conditions normales.
- 10.5. Matériaux
incompatibles : Aucun en particulier.
- 10.6. Produits de décomposition dangereux : Aucun.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

- 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008 le toxicologique Et concernant le produit

TILECOAT PRO

a) toxicité aiguë

Non classifié

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

b) Corrosion/irritation cutanée

Non classé

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

c) lésions oculaires graves/irritation

oculairegrave Non classé

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non classée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

TILECOAT PRO



- e) Mutagénicité des cellules germinales Non classée
D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

TILECOAT PRO



- f) cancérogénicité
Non classifié
D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- g) toxicité pour la reproduction
Non classifié
D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- h) Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition unique
Non classifié
D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- i) toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition répétée
Non classifié
D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- j) Risque d'aspiration
Non classé
D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information toxicologique Et concernant le principalles substance Et présent le produit 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol; diéthylèneglycol(mono)butylène Et -CAS:112-34-5

- a) toxicité aiguë :

Test: LD50 -Via: DERMAL 2700 -Notes: Rabin Test t : LD50 -Via: MAINTENANT 3384 -Notes: Rat

- 11.2. Informations sur les autres dangers
propriétés d'interférence du système endocrine:
Aucun perturbateur endocrinien présent à des concentrations >= 0,1%

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Utiliser conformément aux bonnes pratiques de travail, en évitant de disperser le produit dans l'environnement.

TILECOAT PRO

Non classé comme présentant des risques environnementaux
D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et

dégradabilité N / A

12.3. Potentiel de

bioaccumulation N / A

12.4. Mobilité dans le

sol N / A

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Substance Et vPvB: Non à -Substance Et PBT: Non à

12.6. Propriétés perturbatrices du système endocrinien

Aucun perturbateur endocrinien présent à des concentrations >= 0,1%

12.7. Autres effets

indésirables Pers onne

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Se rétablir si possible. Agir conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

SECTION 14 : Informations sur les transports

Fiche de données de sécurité

TILECOAT PRO



- 14.1. numéro ONU ou numéro d'identification
Marchandises non dangereuses selon la réglementation en matière de transport.
- 14.2. Nom officiel d'expédition de l'ONU NA
- 14.3. Classes de danger pour le transport
NA
- 14.4. Groupe d'emballage
NA
- 14.5. Dangers pour l'environnement
Polluant ADREEnvironnemental:

NonIMD	
G-MarinEt polluant	Non
- 14.6. Précautions particulières pour les utilisateurs NA
- 14.7. Transport maritime de vrac conformément aux actes de l'OMI sur les navires-mères

SECTION 15 : Informations réglementaires

- 15.1. Dispositions législatives et réglementaires relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement spécifiques à la substance ou au mélange
Décret législatif du 9 avril 2008 n° 81
Décret ministériel relatif au travail du 26/02/2004 (limites d'exposition professionnelle) Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)
Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (UE) n° 758/2013
Règlement (UE) n° 2020/878
Règlement (UE) n° 286/2011 (ATP 2 CLP) Règlement (UE) n° 618/2012 (ATP 3 CLP) Règlement (UE) n° 487/2013 (ATP 4 CLP) Règlement (UE) n° 944/2013 (ATP 5 CLP) Règlement (UE) n° 605/2014 (ATP 6 CLP)
Règlement (UE) n° 2015/1221 (ATP 7 CLP) Règlement (UE) n° 2016/918 (ATP 8 CLP) Règlement (UE) n° 2016/1179 (ATP 9 CLP) Règlement (UE) n° 2017/776 (ATP 10 CLP) Règlement (UE) n° 2018/669 (ATP 11 CLP) Règlement (UE) n° 2018/1480 (ATP 13)
Règlement (UE) n° 2019/521 (ATP 12 CLP), Règlement (UE) n° 2020/217 (ATP 14 CLP), Règlement (UE) n° 2020/1182 (ATP 15 CLP), Règlement (UE) n° 2021/643 (ATP 16 CLP), Règlement (UE) n° 2021/849 (ATP 17 CLP), Règlement (UE) n° 2022/692 (ATP 18 CLP)

Restrictions relatives au produit ou aux substances qu'il contient, conformément à l'annexe XVII du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et à ses modifications ultérieures :

Restriction le relatif à la produit Aucune restriction.

Restriction le relatif à tous les substances et contenu:
Restriction 28
Restriction 40

Fiche de données de sécurité

TILECOAT PRO



Restriction 55

Restriction 72

Restriction 75

OvEten vigueur,slefaites-nous à référence outousEtsuivantlerèglements.Circulaires ministérielles 46 et 61 (Amines aromatiques). Directive 2012/18/UE (Seveso III)Règlement 648/2004/CE (Détergents). Décret législatif n° 152 du 3 avril 2006 relatif à la réglementation environnementale (Directive 2004/42/CE – Directive COV)

Dispositions relatives à la directive européenne 2012/18 (Seveso)III) : Catégorie III de Seveso selon l'annexe 1, partie 1 Personne

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour ce mélange.

SECTION 16 : Autres informations

Texte des phrases utilisées au paragraphe 3 :

H319 Provoque une grave irritation des yeux. H330 Mortel par inhalation.

H310 FatalEn cas de contact avec la peau. H301 Toxique en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures gravesProvoque des lésions cutanées et oculaires graves. H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquerRéaction allergique cutanée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

Classe et catégorie de danger	Code	Description
Toxicité aiguë 2	3.1/2/Dermal	Toxicité aiguë (cutanée), catégorie 2
Toxicité aiguë 2	3,1/2/Inhaler	Toxicité aiguë (inhalation), catégorie 2
Toxicité aiguë 3	3.1/3/Oral	Toxicité aiguë (voie orale), catégorie 3
Corr. cutanée 1C	3.2/1C	Corrosion cutanée, catégorie 1C
Irritation cutanée. 2	3,2/2	Irritation cutanée, catégorie 2
Blessure oculaire. 1	3,3/1	Lésions oculaires graves, catégorie 1
Irritation oculaire. 2	3,3/2	Irritation oculaire, catégorie 2
Sensibilité cutanée 1A	3.4.2/1A	Sensibilisation cutanée, catégorie 1A
Aquatique Aigu 1	4.1/A1	Risque aquatique aigu, catégorie 1

Fiche de données de sécurité

TILECOAT PRO



Chronique aquatique 1	4.1/C1	Risque aquatique chronique (à long terme), catégorie 1
--------------------------	--------	---

Cette fiche a été révisée dans toutes ses sections conformément au règlement 2020/878.

Fiche de données de sécurité

TILECOAT PRO



Ce document a été préparé par un technicien compétent en fiches de données de sécurité (FDS) ayant reçu une formation appropriée.

Principale référence bibliographique:

ECDIN - Réseau d'information et de données sur les produits chimiques environnementaux - Centre commun de recherche, Commission des Communautés européennes

PROPRIÉTÉS DANGEREUSES DES MATÉRIAUX INDUSTRIELS DE SAX - Huitième édition - Van

Nostrand Reinold

CCNL - Annexe 1

Institut supérieur de Santim - Inventaire national des substances chimiques

Les informations contenues dans ce document sont basées sur nos connaissances actuelles à la date indiquée. Elles concernent exclusivement le produit mentionné et ne constituent pas une garantie de qualité particulière.

Il incombe à l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'exhaustivité de ces informations au regard de l'usage spécifique qui en sera fait.

Cette carte annule et remplace toute édition précédente.

ADR : Accord Règlement européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.

CAS: ChimieAbstraitsServiceEt(divisionEtde laàAmériquenChimieSociété).

CLP : Classification, étiquetage, emballage.

DNEL: Niveau ou dérivé ou sans effet.

EINECS : Inventaire Liste européenne des substances chimiques commerciales européennes existantes.

GefStoffVO: Ordonnance à sur Et substance Et dangereux Et len Allemagne

SGH: Système à mondial Et harmonisé ou de classification Et Et de l'étiquetage des produits chimiques.

IATA: Association Et pour le transport ou avion ou international.

IATA-DGR: Règlement ou sur Et Mercredi de dangereux Et de la "Association Et pour l'Association internationale du transport aérien (IATA).

OACI: Organisation Et internationale Et pour aviation Et civil.

OACI-TI: Instructions Et pour le technicien Et de la "Organisation Et internationale Et pour aviation civile" (OACI).

IMDG: Code Et maritime ou international Et pour Et Mercredi de dangereux IN

CI : Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques. KSt : Coefficient Et d'explosion.

LC50: Concentration Et mortel Et pour le 50 percent ou de la population Et de test.

DL50: Dos Et mortel Et pour le 50 percent ou de la population Et de test. PNEC : Concentration attendu sans effet.

DÉBARRASSER: Règlement ou concernant Et le transport ou international Et de Mercredi es plus dangereuses par voie ferrée.

EST: Estim à de la toxicité pointu à

STAmix: Estim à de

laà toxicité pointu à (Mélanges) STEL : Limite exposition à court terme. STOT : Toxicité spécifique à un organe.

Fiche de données de sécurité

TILECOAT PRO



TLV: Valeur Et limite Et de le seuil.
TWA: Moyen à réfléchi à Non le tempou
WGK: Classe Et de danger ou per le Eau Et (Allemagne).